



# BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 07 juillet 2025

## LE CHIFFRE A RETENIR

# +5,4%

Le taux d'inflation en Tunisie en juin  
2025

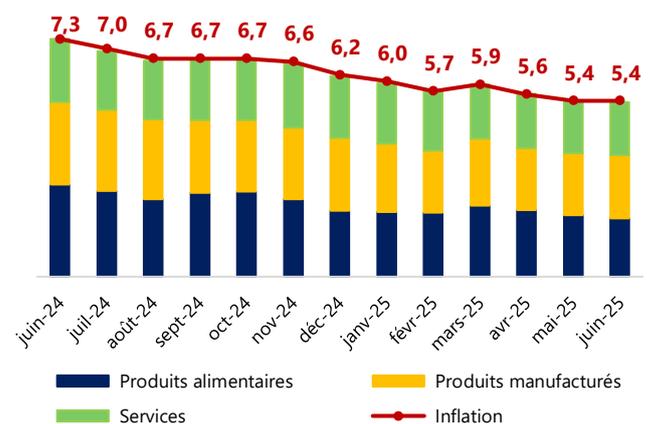
## Tunisie

### L'inflation reste stable à +5,4% sur un an en juin

Selon les dernières données [publiées](#) par l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation s'est établi à +5,4% en glissement annuel (g.a.) en juin 2025, soit le même niveau qu'au mois précédent. Sur le mois de juin, les prix ont progressé de +0,4% (contre +0,3% en mai), tirés par la hausse des prix des articles d'habillement et chaussures (+1,6%) et des restaurants et hôtels (+1,1%). Sur un an, la dynamique est relativement similaire, les prix des articles d'habillement (+9,3% en g.a.) et des restaurants et hôtels (+11,1% en g.a.) enregistrant les plus fortes hausses. Par ailleurs, l'inflation continue d'être soutenue par les prix des produits alimentaires (+6,4% en g.a., après +6,7% en mai), en lien avec les légumes (+25,2% en g.a.), les fruits frais (+20,4% en g.a.) et la viande d'agneau (+19% en g.a.), en dépit de la

diminution des prix des huiles alimentaires (-22,7%). L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) demeure stable à +5,5% sur un an. Enfin, les prix des produits libres ont progressé de +6,5% en g.a. (soit le même niveau qu'au mois précédent), alors que ceux des produits administrés progressent plus modérément (+1,5% en g.a.).

### Contributions à l'inflation par catégories de produits.



Source : INS

## Le déficit commercial se creuse de près de 24% en g.a. au 1<sup>er</sup> semestre 2025

Selon les données [publiées](#) par l'Institut National de la Statistique (INS), les exportations de biens s'établissent en valeur à 31,8 Mds TND (9,3 Mds EUR) à fin juin 2025, soit une légère diminution (-0,6%) par rapport à la même période en 2024. Les importations ont, quant à elles, progressé de 4,3% sur un an pour atteindre 41,7 Mds TND (12,2 Mds EUR). En conséquence, le déficit commercial s'élève à 9,9 Mds TND (2,9 Mds EUR), contre 8 Mds TND un an plus tôt, soit un creusement de près de 24%. La stagnation des exportations résulte de la forte baisse des ventes de produits agroalimentaires (-19,1% sur un an à 4,5 Mds TND) et des produits énergétiques (-36,3% sur un an à 1,1 Md TND), compensée par la performance des industries minières (+11,2% à 1,2 Md TND) et des industries mécaniques et électriques (+6,2% à 15,4 Mds TND). Du côté des importations, la croissance a été tirée par la hausse des achats dans les industries mécaniques et électriques (+14,5% à 17,5 Mds TND) et dans les industries agroalimentaires (+5,1% à 5 Mds TND). Au 1<sup>er</sup> semestre 2025, les principaux clients de la Tunisie sont la France (22,8% des ventes), l'Italie (17,5%) et l'Allemagne (14,7%) tandis que les principaux fournisseurs sont la Chine (13,4% des achats), l'Italie (11,7%) et la France (11%).

## Les exportations tunisiennes vers les États-Unis soumises à un droit de douane supplémentaire de 25% à compter du 1<sup>er</sup> août

Dans un [communiqué](#) publié le 7 juillet, la Maison Blanche a annoncé l'entrée en vigueur de droits de douane à 25% sur les produits importés de Tunisie à compter du 1<sup>er</sup> août 2025, soit une hausse de 15 points par rapport au tarif actuel. Cette décision met un

terme à la période de négociation de 90 jours ouverte en avril, consécutive à la suspension d'une hausse tarifaire initialement annoncée à 28%. Le taux plancher de 10%, appliqué depuis le 9 avril, restera en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> août. Selon le président de la Chambre de commerce américaine en Tunisie, les autorités tunisiennes poursuivraient les discussions avec l'administration américaine afin de lever la surtaxe et maintenir le niveau réduit au-delà de l'échéance du 1<sup>er</sup> août.

Les effets directs de cette mesure sur les comptes extérieurs tunisiens devraient toutefois rester limités, les États-Unis ne représentant que 3,2% des exportations tunisiennes en 2024, loin derrière l'Union européenne, principal client de la Tunisie (70% des exportations). En revanche, les effets sectoriels pourraient être plus marqués, en particulier pour la filière oléicole. Les États-Unis constituent en 2024 le 3<sup>ème</sup> marché de destination de l'huile d'olive tunisienne (24,2% des exportations), derrière l'Espagne (26%) et l'Italie (27%).

Pour rappel, cette mesure s'inscrit dans un mouvement plus large visant l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis, guidé par la volonté de l'administration américaine de réduire son déficit commercial, rééquilibrer ses échanges et renforcer la compétitivité de son industrie.

## Les exportations d'huile d'olive ont progressé de 45% en volume au 1<sup>er</sup> semestre 2025

Lors d'une réunion d'évaluation de la campagne d'exportation d'huile d'olive tenue le 4 juillet 2025, le Ministre du Commerce et du Développement des exportations, Samir Abid, a [indiqué](#) que les exportations tunisiennes d'huile d'olive auraient atteint 183 000 tonnes au premier semestre 2025, contre 126 000 tonnes à la même période en 2024, soit une progression de 45% sur un an. Si cette évolution devrait

refléter une demande étrangère soutenue, ses effets sur la balance commerciale tunisienne restent incertains dans un contexte de baisse des prix mondiaux de l'huile d'olive. Les dernières données de l'ONAGRI font notamment état d'un recul de 30% de la valeur des exportations tunisiennes d'huile d'olive sur les cinq premiers mois de l'année 2025, l'augmentation des volumes n'ayant pas suffi à compenser la baisse des cours.

Le Ministre du Commerce a par ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer la qualité et la compétitivité de l'huile d'olive tunisienne pour conserver ses partenaires traditionnels et conquérir de nouveaux marchés, notamment en Asie et en Afrique. Les discussions ont également porté sur la simplification des procédures douanières et des contrôles techniques à l'export, ainsi que sur la préparation de la prochaine session du Conseil supérieur de l'exportation, dans le but de consolider le rôle stratégique de la filière dans l'économie tunisienne.

## Séminaire franco-tunisien sur la transformation digitale des finances publiques

Le 30 juin 2025, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) française et les Directions générales des impôts (DGI) et de la Comptabilité publique et du Recouvrement (DGCPR) ont organisé à l'Institut Français de Tunis un séminaire franco-tunisien sur le thème de « la transformation digitale des finances publiques ». Cet événement a été l'occasion pour les administrations présentes d'échanger sur leurs expériences en matière de digitalisation. Les discussions ont notamment porté sur les leviers technologiques, les défis humains et organisationnels ainsi que sur les politiques de gouvernance numérique mises en place

pour améliorer l'efficacité, la transparence et l'accessibilité des services publics.

Un atelier sur la fiscalisation de l'économie numérique s'est tenu le lendemain, coorganisé par la DGFIP et la DGI. Cette rencontre a permis de partager les méthodes et outils utilisés par chaque administration et d'échanger sur l'adaptation des organisations pour mieux contrôler les opérations de e-commerce et assurer la mobilisation efficace des recettes fiscales.

Séminaire franco-tunisien sur la transformation digitale des finances publiques (en présence du SER de Tunis, de la DGFIP, de la DGI, de la DGCPR)



## Visite à Tunis du directeur général de l'aviation civile française

Le directeur général de l'aviation civile française, M. Damien Cazé, s'est [rendu](#) à Tunis le 8 juillet 2025. À cette occasion, il s'est entretenu avec le ministre des Transports, M. Rachid Amri, ainsi qu'avec le directeur général de l'aviation civile tunisienne, M. Nidhal Souilmi, et ses équipes. Il est également allé à la rencontre des industriels du secteur aéronautique lors d'une visite de l'usine Airbus Atlantic Tunisie (groupe Airbus), implantée dans le parc industriel aéronautique de M'Ghira, au sud de Tunis. Ces échanges ont permis d'aborder différents sujets d'intérêt commun et de tracer des perspectives pour renforcer la coopération bilatérale entre les services de l'aviation civile des deux pays.

Les deux pays entretiennent des relations aéronautiques étroites et de longue date. Ce partenariat s'appuie sur un réseau dense de liaisons, opérées notamment par Air France et Transavia, et sur une coopération active entre les deux DGAC. La France est le premier émetteur européen de voyageurs vers la Tunisie, avec 1,1 million de passagers en 2024. Elle est également le premier investisseur étranger dans l'industrie aéronautique en Tunisie. Une quarantaine d'entreprises françaises du secteur sont implantées dans le pays, employant près de 15 000 salariés et couvrant l'ensemble de la filière : ingénierie, usinage de précision, assemblage, traitements de surface, câblage, systèmes aéronautiques et maintenance.



*Légende de gauche à droite : Nidhal Souilmi, Directeur général de l'aviation civile tunisienne – Damien Cazé, Directeur général de l'aviation civile française*

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	56,3	57,9
Croissance du PIB réel, en %	1,4	1,4	1,4
Taux d'investissement, en % du PIB	11,9	10,7	10,3
Taux d'épargne, en % du PIB	10,2	8	7,2
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	6,1	6,5
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,4	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	28,5	28,1	27,6
Dépenses publiques, en % du PIB	34,5	33,3	33
Dette publique, en % du PIB	83,1	82,9	84,2
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-2,7	-3,1
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,1	7,2
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	CCC+/CAA1 stable	-

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T1 2025	+1,6%	-0,8 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2025	15,7%	-0,3 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Juin 2025	5,4%	+0,0 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 30/06/2025	3 284 M TND	+8,5% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 30/06/2025	4 007 M TND	+8,4% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 10/07/2025	102 jours	-9 jours
USD/TND	Au 09/07/2025	2,91	-6,81%
EUR/TND	Au 09/07/2025	3,36	+0,18%

Sources : INS, BCT.

# Libye

## La masse salariale et les subventions représentent 96% des dépenses à fin juin 2025 selon la BCL

La Banque centrale de Libye (BCL) [a publié](#) le 7 juillet 2025, son rapport sur l'exécution du budget de l'État pour le premier semestre. À fin juin, les recettes publiques ont atteint 11,8 Mds USD, dont près de 99% proviennent du secteur pétrolier, à travers les revenus du pétrole (9,8 Mds USD) et les redevances pétrolières (1,8 Md USD). En revanche, les recettes fiscales, principalement composées de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, ainsi que les recettes douanières restent marginales, représentant à peine 75,2 M USD. Du côté des dépenses, celles-ci ont atteint à 11 Mds USD sur le semestre, dominées par la masse salariale (7 Mds USD, soit 64% des dépenses) et les subventions, principalement destinées aux carburants et aux allocations sociales, qui s'élèvent à 3,5 Mds USD (32% des dépenses). Les autres postes demeurent marginaux, les dépenses d'acquisition de biens et services atteignant 480 M USD, alors que les dépenses de développement restent nulles.

Par ailleurs, la BCL a indiqué avoir collecté l'équivalent de 2 Md USD au titre de la taxe sur les ventes de devises étrangères. Hors recettes issues de cette taxe, l'excédent budgétaire s'établit à 0,6 Md USD à fin juin. Concernant les flux en devises, les dépenses, principalement destinées au paiement des importations, aux transferts personnels et aux versements à certaines entreprises publiques, ont atteint 16,6 Mds, entraînant une sortie nette de devises de l'ordre de 5 Mds USD à fin juin 2025.

## L'Ambassadeur de France en Libye s'entretient avec Khalifa Haftar

L'ambassadeur de France en Libye, Mostafa Mihraje, s'est [entretenu](#) le 6 juillet à Benghazi avec Khalifa Haftar. Les échanges ont porté sur la situation sécuritaire en Libye et au Sahel, le processus politique et les défis régionaux. Le maréchal Haftar a souligné l'importance de la contribution des entreprises françaises aux projets de reconstruction et d'infrastructures en Libye, pilotés par le Fonds de développement et de reconstruction.

## Poursuite des efforts pour relancer la production pétrolière en Libye

Le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL), Nagy Mohamed Issa, a [rencontré](#) le 2 juillet le président de la National Oil Corporation (NOC), Masoud Sliman Moussa, afin de discuter des modalités de soutien à l'augmentation de la production pétrolière.

L'objectif est d'accroître la production de 247 000 barils par jour, soit une hausse d'environ 18% par rapport au niveau actuel (1,38 M barils/jour le 2 juillet), afin de générer des recettes additionnelles estimées à 6 Mds USD par an. Les discussions ont porté sur les besoins de financement des projets pétroliers par des canaux locaux et internationaux, notamment via la Libyan Foreign Bank et des partenaires bancaires étrangers, ainsi que sur la nécessité de maintenir une coordination étroite entre la BCL et la NOC pour soutenir la montée en puissance du secteur. Un exposé des plans d'augmentation de la production pour 2025-2026 a été présenté par la NOC lors de la réunion.

## BP et Shell envisagent un développement de leurs activités en Libye

Le 7 juillet 2025, le groupe pétrolier britannique BP a [annoncé](#) la signature d'un protocole d'accord avec la National Oil Corporation (NOC) en vue d'évaluer les opportunités de développement des champs pétroliers matures de Sarir et Messla, situés dans le bassin de Syrte, qui comptent parmi les plus importants du pays. Découverts et exploités initialement par BP dans les années 1960 et 1970, ces deux champs sont aujourd'hui opérés par la Arabian Gulf Oil Company (AGOCO), filiale de la NOC. Ils affichent une capacité de production d'environ 200 000 barils par jour (b/j) pour Sarir et 70 000 b/j pour Messla. Présente en Libye depuis les années 1950, BP avait suspendu ses activités en 1971 à la suite de la nationalisation de ses actifs, avant d'y revenir en 2007 via un contrat d'exploration-production (EPSA ; 85% BP / 15% LIA) visant à explorer des zones situées dans les bassins onshore de Ghadames et offshore de Syrte. Ses opérations ont de nouveau été interrompues en 2011 en raison de l'instabilité politique, puis relancées en 2023 après la levée de la force majeure et l'acquisition de 42,5% de la participation de BP par ENI. Selon un [communiqué](#) publié par la NOC, la compagnie britannique aurait également exprimé son intention de rouvrir un bureau à Tripoli au quatrième trimestre 2025, afin d'assurer une gestion plus efficace et un suivi renforcé de ses projets en Libye.

En parallèle, le groupe énergétique anglo-néerlandais Shell a également [signé](#) un accord avec la NOC pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et économique sur le champ d'al-Atshan, situé dans le bassin d'Illizi près de la frontière algérienne, ainsi que sur d'autres sites

entièrement détenus par la NOC, excluant les zones avec présence de tiers.

Le renforcement des opérations en Libye s'inscrit dans un contexte de stabilisation progressive du secteur libyen des hydrocarbures et témoigne de la volonté des acteurs internationaux de renouer avec ce marché.

## Renforcement de la présence égyptienne dans les projets de reconstruction à l'Est

Le 5 juillet 2025, le Fonds de développement et de reconstruction, basé à l'Est et dirigé par Belgassem Haftar, a [annoncé](#) la signature de plusieurs contrats avec trois entreprises égyptiennes : (i) le conglomérat privé Organi Group, actif dans la construction, les services urbains et le développement immobilier ; (ii) sa filiale Neom ; et (iii) la société Wadi El Nile, spécialisée dans les grands travaux d'infrastructure. Ces accords portent principalement sur des opérations de réhabilitation et d'extension de routes dans l'Est libyen et sur le développement de réseaux d'assainissement et d'infrastructures énergétiques dans plusieurs localités, notamment Derna et El-Beïda. Ces engagements s'inscrivent dans une dynamique de renforcement de la présence égyptienne dans la reconstruction de la Cyrénaïque, où les entreprises égyptiennes sont historiquement actives. En 2024, plusieurs contrats avaient été conclus entre le Fonds et des opérateurs égyptiens, dont Neom. En mars 2025, la Fédération des industries égyptiennes (FEI), principale organisation patronale du pays, avait annoncé la création d'une alliance sectorielle regroupant 41 entreprises nationales, avec pour objectif de mobiliser l'expertise industrielle égyptienne au service des projets de reconstruction en Libye.

### Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	47,2	47,7
Croissance du PIB réel, en %	1,9	16,1	4,4
Production pétrolière, en M b/j	1,1	1,4	1,5
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,3	2,3	2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-5,3	-3,5
Solde courant, en % du PIB	-2	0,3	-0,3
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,1	79,4

Source : Article IV Consultation for Libya, 25/06/2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.